

Des espaces où les difficultés sociales sont particulièrement prégnantes

Les habitants des quartiers prioritaires du Nord et du Pas-de-Calais sont plus jeunes que le reste de la population. Ils sont également exposés à des difficultés économiques et sociales nombreuses. Ces personnes sont ainsi deux fois plus confrontées au chômage que l'ensemble de la population. Près d'un actif sur cinq ne dispose d'aucun diplôme, ce qui se traduit par des rémunérations moindres et une fragilité accrue en cas de perte d'emploi. En outre, les allocataires Caf des quartiers sont plus souvent dépendants des prestations sociales. Enfin, les habitants des quartiers prioritaires sont majoritairement locataires de leur logement, et résident plus fréquemment dans un logement social.

Les quartiers du Nord et du Pas-de-Calais sont, en moyenne, moins peuplés que les autres quartiers prioritaires de France métropolitaine et leurs habitants disposent de revenus plus faibles. Par rapport à l'ensemble des habitants du Nord et du Pas-de-Calais, ceux des quartiers prioritaires se distinguent par la diversité et l'intensité des difficultés sociales auxquelles ils sont confrontés (figure 7), que ce soit en termes d'insertion sur le marché du travail ou de conditions de logement.

7 Indicateurs sociodémographiques à l'échelle des quartiers prioritaires du Nord et du Pas-de-Calais en 2010

Indicateurs	Nord		Pas-de-Calais		Départements du Nord et du Pas-de-Calais		France métropolitaine
	Ensemble	Quartiers	Ensemble	Quartiers	Ensemble	Quartiers	Ensemble
Indice de vieillissement	81,0	46,2	88,1	48,7	83,6	46,9	104,8
Part des actifs occupés sans diplôme	11,2	20,6	10,8	19,5	11,0	20,3	11,2
Part des actifs au chômage	15,4	29,9	15,4	31,1	15,4	30,3	11,5
Part des chômeurs de longue durée	45,6	49,6	47,8	53,7	46,4	50,9	40,1
Part d'allocataires Caf dépendant à plus de 50 % des prestations sociales	30,3	46,5	29,2	46,4	30,0	46,5	23,8
Part de familles monoparentales	12,1	19,7	11,0	19,7	11,7	19,7	10,4
Part de locataires	41,1	75,5	40,7	85,7	40,9	78,6	39,1
Part de locataires en logement social	49,0	67,7	42,6	61,4	46,7	65,6	38,9
Part de la population étrangère hors UE	2,8	9,6	0,9	2,6	2,1	7,5	3,8

Sources : Insee, Recensement de la population 2010 ; Cnaf 2014.

Une population nettement plus jeune dans les quartiers prioritaires

Au sein des quartiers prioritaires du Nord et du Pas-de-Calais, on compte près de 47 séniors de plus de 60 ans pour 100 jeunes de moins de 18 ans. La population des quartiers prioritaires apparaît ainsi significativement plus jeune que le reste de la population des deux départements. En effet, pour l'ensemble des départements du Nord et du Pas-de-Calais, cette proportion est près de deux fois plus importante : 84 séniors pour 100 jeunes. Par ailleurs, la population des deux départements est elle-même plus jeune que la population française qui compte 105 séniors pour 100 jeunes. Toutefois, ce constat masque d'importantes disparités entre les quartiers (figure 8).

8 Hétérogénéité des indicateurs sociodémographiques à l'échelle des quartiers en 2010

Indicateur	10 % des quartiers ont une valeur inférieure à...	10 % des quartiers ont une valeur supérieure à...
Indice de vieillissement	34,0	83,0
Part des actifs occupés sans diplôme	14,1	25,3
Part des actifs au chômage	22,4	37,4
Part des chômeurs de longue durée	42,9	58,7
Part d'allocataires Caf dépendant à plus de 50 % des prestations sociales	37,9	53,8
Part de familles monoparentales	12,5	26,3
Part de locataires	65,1	93,3
Part de locataires en logement social	27,4	94,0
Part de la population étrangère hors Union européenne	0,4	10,3

Sources : Insee, Recensement de la population 2010 ; Cnaf 2014.

Un chômage deux fois plus élevé et davantage d'actifs en emploi sans diplôme

Les habitants des quartiers prioritaires cumulent un certain nombre de difficultés d'ordre économique et social, à commencer par l'insertion sur le marché du travail. Les habitants des quartiers prioritaires sont deux fois plus souvent confrontés au chômage : près de 30 % de la population active de ces quartiers est au chômage contre 15 % pour l'ensemble de la population du Nord et du Pas-de-Calais.

Les chômeurs de longue durée sont dans une situation plus précaire encore puisque l'éloignement durable au marché du travail se traduit souvent par une perte de capital, à la fois technique et social. Ce chômage de longue durée est également plus élevé dans les quartiers prioritaires : 51 % des chômeurs des quartiers prioritaires sont au chômage depuis plus d'un an, contre 46 % pour l'ensemble de la population du Nord et du Pas-de-Calais.

Plus localement, la part des actifs au chômage varie considérablement d'un quartier à l'autre. Ainsi, 10 % des quartiers du Nord et du Pas-de-Calais sont caractérisés par une part d'actifs au chômage inférieur à 22 % alors que, à l'autre extrémité, 10 % d'entre eux présentent une part supérieure à 37 %. Celui-ci atteint même près de 60 % dans le quartier « Provinces Françaises » de l'agglomération Maubeugeoise. Cette variabilité concerne également le chômage de longue durée. La part de chômeurs de longue durée concerne par exemple près de deux tiers des chômeurs dans le quartier « Centre Ville » de la commune d'Auchel contre 27 % pour celui de « Pacot - Vandracq », à Lambersart.

Cette précarité face à l'emploi s'explique en partie par un moindre niveau de diplôme : les actifs en emploi qui ne disposent d'aucun diplôme représentent 20 % des actifs occupés au sein des quartiers prioritaires contre seulement 11 % pour l'ensemble de la population. Cet écart est d'autant plus significatif que la population des quartiers prioritaires est beaucoup plus jeune. Or, une population jeune est généralement plus diplômée qu'une population plus âgée. Cette situation se traduit par un niveau de rémunération moindre mais aussi par une fragilité accrue en cas de perte d'emploi.

Davantage de familles monoparentales

Les familles monoparentales cumulent souvent de multiples difficultés, associant en particulier des faibles revenus et une difficile insertion sur le marché du travail. Ces familles monoparentales sont surreprésentées au sein des quartiers prioritaires : près de 20 % des habitants des quartiers du Nord et du Pas-de-Calais vivent dans une famille monoparentale, contre 12 % pour l'ensemble des habitants.

Comme précédemment, la situation apparaît très hétérogène à l'échelle des quartiers. Dans un quartier sur dix, la proportion de personnes vivant dans une famille monoparentale ne dépasse pas 13 %, soit une valeur proche de la moyenne observée dans le Nord et le Pas-de-Calais. À l'inverse, pour un quartier sur dix, plus de 25 % des habitants résident dans une famille monoparentale.

Des allocataires Caf plus nettement dépendant des prestations sociales

La part des prestations sociales dans les revenus des allocataires Caf apporte un indice complémentaire de la précarité des ressources monétaires des ménages résidant dans les quartiers prioritaires. Ainsi, les prestations sociales constituent plus de la moitié des revenus pour près de 47 % des allocataires Caf des quartiers prioritaires, contre 30 % pour l'ensemble des allocataires des départements du Nord et du Pas-de-Calais. En outre, les deux départements présentent eux-mêmes une situation dégradée par rapport au niveau national.

Cet aspect est également très variable à l'échelle des quartiers : la proportion d'allocataires Caf fortement dépendants des prestations sociales n'excède pas 38 % pour un quartier sur dix. En revanche, celle-ci dépasse 54 % pour un quartier sur dix.

Un parc locatif social beaucoup plus développé dans les quartiers prioritaires

La situation vis-à-vis du logement apparaît également nettement moins favorable pour les habitants des quartiers prioritaires. La proportion de locataires s'élève ainsi à 79 % dans les quartiers, contre 41 % pour l'ensemble de la population. Cette part est plus importante encore au sein des quartiers du Pas-de-Calais, où elle atteint 86 %.

Plus spécifiquement, la proportion, parmi les locataires, de ceux résidant dans le parc social est également plus importante au sein des quartiers prioritaires : 66 % contre 47 % pour l'ensemble des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Contrairement à ce que l'on observe pour les locataires, la part de locataires en logement social est plus élevée dans les quartiers prioritaires du Nord : 68 % contre 61 % pour les quartiers du Pas-de-Calais.

Les parts de locataires et de locataires en logement social varient également beaucoup d'un quartier à l'autre. Ainsi, un quartier sur dix est caractérisé par des proportions de locataires et de locataires en logement social respectivement supérieures à 93 % et 94 %. S'il ne s'agit pas nécessairement des mêmes quartiers dans les deux cas, ces deux indicateurs peuvent être très corrélés. Par exemple, ces indicateurs sont tous deux supérieurs à 97 % pour le quartier « Nouvelles résidences », localisé dans les communes de Saint-Nicolas et Saint-Laurent-Blangy de l'agglomération arrageoise.

Une plus forte proportion d'étrangers originaires de l'extérieur de l'Union européenne

Enfin, la population étrangère provenant de l'extérieur de l'Union européenne, souvent caractérisée par une fragilité accrue sur les marchés du travail et du logement, est également surreprésentée dans les quartiers prioritaires. Elle représente 7,5 % de la population des quartiers contre seulement 2 % pour l'ensemble de la population. Les différences sont très marquées entre les deux départements : la proportion d'étrangers originaires de l'extérieur de l'Union européenne atteint 9,6 % pour les quartiers du Nord contre 2,6 % pour ceux du Pas-de-Calais.

La part de la population étrangère originaire de l'extérieur de l'Union européenne diffère aussi très nettement d'un quartier à l'autre. Cette proportion est inférieure à 0,4 % pour un quartier sur dix alors qu'elle s'élève à plus de 10,3 % à l'autre extrême de la distribution. Le quartier « Pont de Pierre » à Maubeuge présente la part la plus importante : près de 23 % de la population résidente est étrangère et provient de l'extérieur de l'Union européenne.

